

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 635 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES DÉTACHÉS HORS CADRES.

n° 635

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 16 du 15/08/1943

Date de publication  
5 août 1943

Date du numéro  
15 août 1943

### TEXTE INTÉGRAL

L'Adjudant MATTEI de l'Infanterie Coloniale est nommé Chef du Bureau des douanes d'Ali-Sabieh, en remplacement du Brigadier de 2<sup>e</sup> Classe des douanes CULOUSCOU, affecté au bureau de Djibouti. L'Adjudant MATTEI aura droit en cette qualité à 1 indemnité de 900 francs l'an prévue par l'arrêté du 20 novembre 1937 sus visé.